

# LIGUE SCOLAIRE DE HOCKEY SANS CONTACT DE LA MAURICIE

## RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES 2011 – 2012

=====

MISE À JOUR :           **12 septembre 2011**

=====

### 1. CATÉGORIES D'ÂGE

Benjamin :       du 1<sup>er</sup> octobre 1997 au 30 septembre 1999, sec 1-2  
Juvénile :       du 1<sup>er</sup> juillet 1993 au 30 septembre 1997, sec 3-4-5

### 2. RÈGLEMENTS DE JEU

Les règlements en vigueur sont ceux de la F.Q.H.G. concernant le hockey mineur (participation) sauf les modifications incluses dans la présente réglementation spécifique et dans la réglementation générale de l'RSEQ Mauricie.

### 3. ÉLIGIBILITÉ

#### Catégorie juvénile :

**Sont exclus de la ligue scolaire, tous les joueurs qui évoluent dans le calibre AAA et / ou AA, junior majeur, junior AAA, midget AAA ou tout joueur ayant évolué 1 match avec le midget AAA (réserviste) et midget espoir de l'année en cours.**

**Toutefois, l'équipe fautive ne sera pas pénalisée pour le premier tournoi. C'est à dire ; l'équipe ne perdra pas ses joutes par défaut pour avoir aligné un joueur non éligible lors du tournoi (joutes de ligue regroupées à un endroit) suivant le surclassement d'un joueur. Par contre pour les tournois suivants, si le joueur affilié fait toujours partie de l'alignement de l'équipe scolaire, celle-ci perdra ses joutes par défaut ainsi que ses points d'éthique sportive.**

#### EXCEPTION :

Un maximum de **50% de joueurs jusqu'à concurrence de 7 joueurs incluant le gardien** de calibre **BB** et CC pourront être en uniforme pour les matchs. Le reste de l'équipe devra être constitué de joueurs simple lettre.

Un joueur de calibre **BB** ou CC qui est surclassé ne sera pas comptabilisé pour un joueur double lettre dans la catégorie supérieure.

Les filles de secondaire 1-2-3-4 pourront évoluer avec une équipe de secondaire 1-2. Les filles de secondaire 5 devront pour leur part évoluer avec le secondaire 3-4-5.

#### Catégorie benjamine :

**Sont exclus de la ligue scolaire, tous les joueurs qui évoluent dans le calibre AA dans l'année en cours. Sont également exclus de la ligue scolaire, les joueurs BB et CC ayant signé un contrat de joueur affilié qui remplaceront au niveau AA dans l'année en cours.**

**Toutefois, l'équipe ne sera pas pénalisée pour le premier tournoi. C'est à dire ; l'équipe ne perdra pas ses joutes par défaut pour avoir aligné un joueur non éligible lors du tournoi (joutes de ligue regroupées à un endroit) suivant le surclassement d'un joueur. Par contre pour les tournois suivants, si le joueur affilié fait toujours partie de l'alignement de l'équipe scolaire, celle-ci perdra ses joutes par défaut ainsi que ses points d'éthique sportive.**

Un maximum de **50% de joueurs jusqu'à concurrence de 7 incluant le gardien** joueurs de calibre **BB** et **CC** pourra être en uniforme pour les matchs. Le reste de l'équipe devra être constitué de joueurs simple lettre.

#### **EXCEPTION**

Les filles de calibre AA (ex:RAFALES) devront évoluer dans leur catégorie d'âge comme les garçons. Les joueurs d'âge primaire 6ième année pourront évoluer avec le secondaire 1-2.

Chaque équipe devra produire une liste de noms (40 noms maximum) à la ligue et seuls les noms des joueurs sur cette liste pourront évoluer dans la ligue. Pour être éligible aux séries de fin de saison un joueur devra avoir joué au moins un match dans la saison régulière.

Un joueur suspendu du HOCKEY MINEUR sera automatiquement suspendu de la ligue scolaire. À défaut de respecter ce règlement l'équipe perd la joute par défaut ainsi que ses points d'éthique sportive.

Un entraîneur suspendu du HOCKEY MINEUR ou de sa ligue senior, comme joueur, sera automatiquement suspendu de la ligue scolaire. A défaut de respecter ce règlement l'équipe perd la joute par défaut ainsi que ses points d'éthique sportive.

#### **4. COSTUME**

4.1 L'équipe qui organise le tournoi doit prévoir une série de chandails de dépannage de modèle et de couleur uniforme.

4.2 L'équipe visiteuse est désignée pour changer de gilets.

4.3 Tous les joueurs d'une équipe doivent obligatoirement porter des gilets de modèle et de couleur uniforme, sauf le gardien de but.

#### **5. COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION**

5.1 Joueurs habillés / partie : Maximum = 19 joueurs  
Minimum = 8 joueurs  
Entraîneur : 1  
Entraîneur adjoint : 2

5.2 L'équipe peut être composée de garçons et de filles sans distinction.

#### **6. RETARD**

Une équipe qui n'est pas présente à l'heure prévue pour le début de sa rencontre perd par forfait. Un délai de 10 minutes est accordé afin qu'elle présente le nombre minimal de joueurs sur la patinoire

pour débiter la partie. Toutefois, une pénalité de 2 minutes lui est allouée pour avoir retardé la partie.

## 7. POINTS AU CLASSEMENT

### PERFORMANCE :

Partie gagnée :	2 pts
Partie nulle :	1 pt
Défaite :	0 pt
Forfait :	0 pt

### ÉTHIQUE SPORTIVE :

Benjamin :	1 pt = 6 punitions et moins (si surtemps = 7 et moins) feuille d'alignement manquante par match
Juvenile :	1 pt = 8 punitions et moins (si surtemps = 9 et moins) feuille d'alignement manquante par match
Toutes catégories :	0 pt = punition majeur ou expulsion ou forfait et/ou manquement majeur au code d'éthique.

## 8. ÉCART DE POINTS

Pour toutes les catégories, lorsque le pointage atteint 7 points d'écart entre les deux équipes et à **la demande de l'entraîneur de l'équipe perdante, le match peut être arrêté en tout temps. Cependant, si le match se poursuit, le temps devient trotteur à la deuxième période.** Le tableau restera au même pointage jusqu'à la fin de la partie.

Le pointage officiel et à indiquer sur le site Web est limité à un écart de 7 buts.

## 9. Liste de joueur et ajout de joueur

- 9.1 Une copie de la liste de joueur doit parvenir au bureau du RSEQ Mauricie 48 heures avant le premier match prévu au calendrier régulier, soit ; par télécopieur ou par courriel. Le calibre du joueur devra être indiqué clairement sur la feuille d'alignement.
- 9.2 Tous les responsables des sports ont la responsabilité d'entrer les inscriptions de joueurs sur **ADMISSIBILITÉ EN LIGNE avant le dernier jour ouvrable du mois de novembre.**
- 9.3 L'inscription d'un nouveau joueur devra se faire sur le formulaire " Ajout de joueur en saison ". Le formulaire devra parvenir au RSEQ Mauricie avant la première joute sinon la joute sera perdue par forfait. Le nouveau joueur devra être enregistré sur internet également. L'ajout d'un ou des joueur (s) peut se faire durant toute la saison.
- 9.4 Chaque établissement à l'entière et totale responsabilité d'inscrire des athlètes (élèves) répondant aux règles d'admissibilité.
- 9.5 **Le RSEQ Mauricie fera parvenir une copie des listes de joueurs de chaque équipe à toutes les équipes de la ligue.**

**9.6 Une copie de l'alignement de joueur devra être remis au marqueur avant chaque joute dans le cas contraire l'équipe perdra un point d'éthique sportive.**

## **10. BRIS D'ÉGALITÉ AU CLASSEMENT DE FIN DE SAISON**

Les critères suivants seront appliqués dans l'ordre indiqué en cas d'égalité :

- 10.1 Résultats des rencontres entre les équipes concernées.
- 10.2 Le résultat des "points pour" divisés (quotient) par les "points contre" pour les joutes impliquant les équipes concernées.
- 10.3 Le résultat des "points pour" divisés (quotient) par les "points contre" pour la totalité des joutes.

## **11. DURÉE DES PARTIES**

- 11.1 Deux périodes de **17** minutes chronométrées avec une pause de 2 minutes entre les périodes.
- 11.2 Chaque équipe a droit à 1 temps morts par match.
- 11.3 Le temps d'échauffement est de 3 minutes. Le temps total pour le nettoyage de la glace et du temps d'échauffement ne doit pas dépasser 15 minutes.

## **12. GESTION DE TOURNOI**

Lors d'un tournoi, la responsabilité du tournoi revient à l'école receveuse. Par contre, lors d'un seul match l'équipe receveuse aura la responsabilité de la glace et du match.

## **13. SUBSTITUTIONS**

Les changements de joueurs peuvent se faire en tout temps.

## **14. PROLONGATION**

**En saison régulière :** Aucune prolongation

**En éliminatoires :** Pas de prolongation, il y aura fusillade selon la réglementation de hockey Québec.

## **15. ÉLIMINATOIRES**

Pour participer aux éliminatoires, tout joueur doit avoir participé à au moins 1 joute de la saison

## **16. SANCTIONS**

Tous cas de sanctions majeures entraîneront une suspension automatique pour la joute en cours et la suivante. Le comité de discipline étudiera les cas.

## **17. DURÉE DES PUNITIONS**

- 17.1 Lorsqu'il y a une punition donnée à un joueur dans une période à temps continu, le temps de la punition est chronométré.
- 17.2 Lorsqu'il y a une punition donnée à un joueur dans une période de temps arrêté, la pénalité s'écoule selon le temps de la partie.
- 17.3 Le joueur puni assume la totalité de sa punition. Advenant qu'un but soit marqué par l'équipe adverse, il est remplacé sur le jeu par un autre joueur de sa formation et le marqueur doit laisser le temps de la punition s'écouler au tableau.
- 17.4 Lorsqu'une punition est appelée, lors d'une période de prolongation (éliminatoires), le joueur fautif doit quitter la glace pour le temps déterminé par le degré de sa punition. Si les équipes évoluaient avec 4 joueurs et moins (incluant le gardien de but), alors l'équipe adverse ajoute un joueur pour obtenir l'avantage numérique pour la durée de la pénalité.
- 17.5 Un joueur qui cumule 3 punitions mineures au cours d'une joute sera automatiquement expulsé de la joute en cours. Il pourra revenir au jeu pour la joute suivante.

## **18. RÉCOMPENSE**

Bannière de séries seulement à l'équipe gagnante de la finale de chacune des ligues.

## **19. ARBITRAGE**

- 19.1 Deux (2) arbitres seront appointés pour chaque des parties; toutefois, advenant la présence d'un seul arbitre, la partie devra quand même se jouer
- 19.2 Advenant l'absence des deux arbitres, les entraîneurs ont le choix suivant :
- jouer la partie avec les ressources du milieu
  - remettre la partie
- S'il n'y a pas d'accord entre les deux entraîneurs, la partie devra être remise.

## **20. PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT SCOLAIRE PROVINCIAL INVITATION**

Un championnat scolaire provincial invitation est prévu pour chaque niveau de jeu.

**Les 10-11-12-13 et 14 avril 2012 à Bernard-Gariépy et Fernand-Lefebvre.**

## **21. TRANSMISSION DES RÉSULTATS**

L'équipe qui reçoit, doit donner le résultat sur le site STAT EN LIGNE.

STAT EN LIGNE : [www.arseqca.com/index.php](http://www.arseqca.com/index.php)

Les feuilles de pointage devront être acheminées à notre bureau par télécopieur dès le lendemain de la joute ou le premier jour ouvrable après la joute.

PAR TÉLÉCOPIEUR : 819-693-1189